



« La revalorisation du métier d'enseignant ne doit pas être seulement financière »

A l'heure où le gouvernement promet une revalorisation des enseignants, l'ancien inspecteur général et expert international en éducation Roger-François Gauthier interroge les modalités et les contreparties demandées. Cette tribune est parue dans « Le Monde de l'éducation ». Si vous êtes abonné au Monde, vous pouvez vous inscrire à cette newsletter hebdomadaire en suivant ce lien.

Tribune. En 1989, sous le ministère Jospin, la question de l'amélioration des salaires des enseignants fut déjà mise en balance avec une redéfinition du métier selon la formule de l'époque : « travailler autrement ». Ce que l'histoire a retenu de cette réforme semble être essentiellement la création du corps de professeurs des écoles, à la « paye » alignée sur celui des professeurs certifiés du secondaire. Et le souvenir de Michel Charasse, ministre des finances, signant le décret de « revalo » non sans faire précéder sa signature de l'annotation « avec regret », rappelle bien que les deux questions de la définition du métier d'enseignant et de sa juste rémunération n'ont alors été réglées qu'en surface.

La question de la revalorisation du métier d'enseignant est récemment devenue plus pressante. Le ministre de l'éducation nationale s'est lui-même mis à parler « moment favorable », le vieux kairós ailé des Grecs. L'aubaine lui apparaissant de profiter d'une revalorisation des salaires rendue nécessaire par le nouveau calcul des retraites pour repenser le métier.

Avec des thèmes récurrents en ce qui concerne le second degré qui nous intéresse plus particulièrement ici : celui du temps de présence des professeurs du secondaire dans l'établissement, qui serait défini autrement que par le nombre des heures de cours effectivement dues. Jeu intéressant, jeu dangereux en ce que pour beaucoup d'enseignants la revalorisation des carrières apparaît déjà soit comme un rattrapage, soit comme une contrepartie du nouveau mode de calcul des retraites...

Contreparties

Mais prenons le recul nécessaire : n'y a-t-il pas quelque chose d'étrange à voir la collectivité nationale française, par l'intermédiaire de ses représentants politiques, tout autant que la communauté enseignante, par l'intermédiaire de ses représentants syndicaux, durablement installée dans l'idée qu'une logique de revalorisation des carrières ferait chaque fois l'objet d'une sorte de troc. Revalorisation contre contreparties. Car ce sont deux questions bien distinctes, et surtout le deal n'est pas clair. On peut en effet se demander à qui il appartiendra de définir les fameuses « contreparties ».

Et si, étrangement, les Français ne semblent pas hostiles au principe d'une revalorisation des salaires enseignants, on surprend parfois un discours étonnant. Pour certains, sans doute les plus conservateurs ou les plus cyniques, une revalorisation se suffirait à elle-même, et il ne serait même pas nécessaire de revoir quoi que ce soit dans la définition du métier. Il suffirait d'augmenter les rémunérations (que ce soit pour rattraper des retards accumulés, pour anticiper sur le niveau des retraites ou véritablement pour revaloriser), pour que, selon quelque ruissellement symbolique et magique, le « métier » redevienne aussitôt attrayant.

La France aurait alors toutes chances de retrouver une école à la hauteur des enjeux du temps. Tout s'achète et se paye : et si on paye suffisamment les enseignants, on en trouvera pour aller « au combat », comme nous l'opposa récemment un économiste lors d'une émission radio sur le sujet.

Revaloriser par les primes, une idée dangereuse

Le pouvoir exécutif n'est pas dans cette illusion. Il sait que mettre de l'argent en plus ne suffira pas à améliorer sensiblement l'efficacité de l'école. Et là on voit réapparaître l'idée de contrepartie. Mais des primes – la modalité de rétribution dont le gouvernement parle le plus pour mettre en place cette revalorisation – nous semblent la façon la plus éloignée de ce qu'on devrait

faire quand on veut « revaloriser » (hausser la valeur) un métier.

Car il faut compter avec le fait que les enseignants français ne valorisent pas ou peu, eux, cette culture de la prime. Ne fait-elle pas le lit de l'individualisme et de l'autoritarisme du chef dont dépend cette prime ? Ou bien permet-elle une diversification des missions de professeurs ? Et si on accompagne cela de mesures touchant à la durée des vacances d'été des professeurs, ou si on propose d'encadrer plus leur métier en multipliant des évaluations standardisées des élèves, alors on peut encore une fois se demander si l'objectif est vraiment de programmer une revalorisation.

Revaloriser un métier est d'abord revaloriser l'image que ceux qui l'exercent ont d'eux-mêmes et que le reste de la population en a. Croit-on avoir retenu la bonne entrée quand on s'apprête à multiplier les primes pour envoyer les gens « au combat » ?

Il y aurait une autre façon de procéder. La revalorisation devrait être bien autre chose que seulement financière. Plutôt que de partir des soupçons traditionnellement portés dans l'administration de l'éducation nationale elle-même à l'égard des enseignants, qu'on n'imagine susceptibles d'évoluer seulement moyennant finances et contraintes, ne pourrait-on partir de leurs souffrances, telles qu'eux-mêmes nous les rapportent ou que des sociologues nous aident à les lire ? Et de ce qu'on sait du bonheur d'enseigner là où il existe, en France et ailleurs.

Formation et reconnaissance de la professionnalité enseignante

Il semble que les enseignants français aient été depuis quarante ans confrontés à une ou plusieurs vagues de massification, qui ont changé radicalement, avec d'autres transformations sociales, les conditions du métier alors qu'il est toujours semblablement défini. Porte-à-faux général.

Quand ces changements auraient impliqué de mieux former de véritables professionnels, on a vu cette formation sans cesse contestée, et certaines années disparaître, avec cette idée qu'il suffisait aux nouveaux maîtres, dans le cadre d'un compagnonnage, de regarder faire les anciens, ce qui, quand il est nécessaire d'inventer de nouveaux chemins, est bien sûr la plus caricaturale des solutions.

Quand ces changements auraient nécessité qu'on pensât un métier de haut niveau dont la compétence professionnelle, individuelle et collective, serait le ressort fondamental, on a conservé voire accentué un système d'inspection qui n'existe nulle part ailleurs. L'administration a multiplié les « aides » qui, proposées à des gens mal formés, sont souvent vécues comme des injonctions. On a créé de toutes pièces un encadrement des collèges et lycées par des chefs d'établissement dont la compétence pédagogique est loin de toujours s'imposer aux enseignants.

Des contreparties de l'Etat, plus que des enseignants

Mais cette réflexion se confronterait à l'Etat lui-même, tel qu'il a construit les cultures enseignantes de façon spécifique en France au fil des décennies : par des concours peu professionnalisés, en les limitant à une discipline définie sans rapport aux autres, en ne reconnaissant aux enseignants qu'une fonction d'instruction, en les impliquant dans un système absurde d'évaluation des élèves dont ils sont les premiers à percevoir non-sens et dégâts.

Les solutions à ces questions graves ne sauraient être dessinées sans la collaboration des intéressés, qui sont d'abord fatigués des injonctions descendantes. Le chemin consistant à redéfinir le métier d'enseignant, rendu nécessaire non seulement par la massification mais plus encore par l'évolution des savoirs, sera long.

Si contreparties il doit y avoir, c'est d'abord à l'Etat d'en donner, plus fondamentalement qu'aux enseignants. Au sens d'Edgar Morin, le professeur de demain devrait être d'abord un pédagogue du monde complexe, formé à cela, et capable de convier ses élèves à son étude. Sa fonction sociale comme sa rémunération découleront de cette vision clarifiée des finalités de l'école. Là serait le vrai « moment favorable ».

Roger-François Gauthier (Expert international en éducation et ancien inspecteur général)